

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du 22 juin 2017

L'an deux mille dix-sept, le vingt-deux juin à 20 heures 30, le conseil municipal, légalement convoqué s'est réuni en séance publique, à la Mairie, sous la présidence de Jean-Pierre RIBOULET, 1^{er} adjoint.

ETAIENT PRESENTS : Mme DAMANGE. MM BROSSARD. BRAULT S. LOISEAU. Mmes MAZZONI. JUIN. GONNEAU. ROBIN. DUGUE

ETAIENT ABSENTS : Mmes BRAULT. FAYOL. MM MARCHAIS. WATTELLE excusés M. BANNIER

- Madame BRAULT Patricia a donné pouvoir à Madame Isabelle DAMANGE
- Monsieur MARCHAIS Bernard a donné pouvoir à Monsieur Jean-Pierre RIBOULET
- Monsieur WATTELLE Jackie a donné pouvoir à Monsieur Thierry LOISEAU
- Madame FAYOL Ginette a donné pouvoir à Madame Michelle MAZZONI

=====

Date de la convocation : 14 juin 2017

Secrétaire de séance : Madame Michelle MAZZONI

ORDRE DU JOUR :

- **Travaux de voirie** : Programme 2017
- **Effacement de réseaux Rue de la Chocolaterie** : avancement des travaux
- **Mise en place d'une assurance complémentaire santé à l'échelon communal**
- **Budget communal** : admission en non-valeur des créances d'un montant inférieur à 15.00 €
- **Schéma directeur des eaux pluviales** : mission complémentaire du cabinet d'études
- **Questions diverses** :
 - . Syndicat Intercommunal Cavités 37 : adhésion de la commune de Ports sur Vienne et le retrait de la commune de SAZILLY
 - . AMF : motion de soutien à la candidature de la ville de Paris pour l'organisation des JO d'été en 2024
 - . Camping : tarif – nuitée camping-car
 - . Compte-rendu de la dernière réunion du SATESE

Pas d'observation sur le procès-verbal de la réunion du 11 mai 2017

OBJET – TRAVAUX VOIRIE : PROGRAMME 2017 – CHOIX DE L'ENTREPRISE – Délib. n°46-06/01

Monsieur Jean-Pierre RIBOULET, 1^{er} Adjoint, rappelle le programme voirie 2017 qui comprend notamment des travaux : Route de Bessé, Route du Val de Claise, Rue Rabelais et rue Joseph Pinet.

Plusieurs entreprises ont été contactées, trois devis ont été reçus.

Avant de donner le détail des offres, il donne un compte-rendu d'une visite de chantier à laquelle il a assisté avec Pierre BROSSARD et des membres du conseil municipal de

Descartes, Barrou et La Roche Posay, une entreprise du Loiret propose une solution innovante (« Robergrip » : enrobé coulé à froid à granulométrie continue et discontinue à base d'émulsion de bitume modifié et de granulats de roche massive entièrement concassés pouvant comporter des fibres) pour la réparation des routes qui est moins coûteuse que la solution traditionnelle.

OFFRES DE VOIRIE RECUES :

ENTREPRISES	MONTANT H.T.
Entreprise VERNAT TP - LOCHES	39312.00 €
Entreprise HEGRON - CHINON	35617.50 €
Entreprise SJS TP - CHATELLERAULT	42939.00 €

OFFRE SOLUTION « ROBERGRIP »

ENTREPRISES	MONTANT H.T.
Entreprise ENROPLUS – LE BARDON	32052.00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, considérant les avantages avancés par la solution proposée par l'entreprise ENROPLUS et le montant inférieur de la proposition :

- **Décide de retenir le devis de l'entreprise ENROPLUS – LE BARDON (45) pour un montant de 32 052.00 € H.T.**

OBJET – EFFACEMENT DE RESEAUX RUE DE LA CHOCOLATERIE : AVANCEMENT DES TRAVAUX – Dossier n°2

Monsieur Jean-Pierre RIBOULET, 1^{er} adjoint rappelle les travaux d'effacement de réseaux en cours rue de la Chocolaterie. Il précise que la réception provisoire des travaux est prévue mardi 27 juin à 11 heures. Le poste de transformation a été mise en place, les canalisations ont été passées.

De plus, Monsieur RIBOULET indique qu'il a été procédé ce jour à l'ouverture des plis pour l'aménagement de la voirie rue de la chocolaterie, 5 offres ont été ouvertes. Les offres seront analysées dans les prochains jours par le cabinet AGEA chargé de la maîtrise d'œuvre, le choix de l'entreprise se fera à la suite.

OBJET – MISE EN PLACE D'UNE ASSURANCE COMPLEMENTAIRE SANTE A L'ECHELON COMMUNAL – Délib. n°47-06/03

Monsieur RIBOULET Jean-Pierre, 1^{er} Adjoint, précise que Mme le Maire a rencontré Monsieur CATHELIN Frédéric, agent mandataire de la Sté AXA qui propose de mettre en œuvre une mutuelle à l'échelon communal afin de proposer cette mutuelle complémentaire aux habitants d'ABILLY. Si ce principe est accepté par le Conseil Municipal, la municipalité devra en informer les administrés par tous les moyens de communication possible, une réunion publique serait organisée par la Sté AXA dans une salle mise à disposition par la Municipalité.

Une discussion s'engage, après en avoir délibéré et effectué un vote à mains levées 13 voix pour une voix contre :

- **Accepte le principe de la mise en place d'une assurance complémentaire à l'échelon communal avec les conditions suivantes :**
 - **Une mise à la concurrence : plusieurs compagnies d'assurances seront sollicitées**

- **La Municipalité d'ABILLY ne devra pas être citée, ni impliquée dans les démarches commerciales afin de ne pas en subir les conséquences**

OBJET – BUDGET COMMUNAL : ADMISSION EN NON VALEUR DES CREANCES D'UN MONTANT INFERIEUR A 15.00 € - Délib. n°48-06/04

Monsieur Jean-Pierre RIBOULET, adjoint, donne lecture d'un courrier émanant de la Trésorerie de LIGUEIL demandant l'admission en non-valeur des créances inférieures à 15.00 € pour lesquelles la trésorerie ne peut engager de poursuites suite au dernier décret limitant le seuil de recouvrement à compter de 15.00 €

Il est donc proposé l'admission en non-valeur des titres suivants :

Exercice	Références Pièces	Imputation	montant
2016	Titre n°251	7067	8.40 €
2016	Titre n°294	7067	8.40 €
2016	Titre n°33	7067	5.20 €
2016	Titre n°489	7067	7.20 €
2016	Titre n°644	7067	9.20 €
2017	Titre n°240	7067	7.20 €
2017	Titre n°265	7067	13.60 €
TOTAL			59.20 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **décide l'admission en non-valeur des titres cités ci-dessus pour un montant de 59.20 €**
- **précise que les crédits budgétaires sont prévus au BP 2017 au compte 6541**

OBJET – SCHEMA DIRECTEUR D'EAUX PLUVIALES : MISSION COMPLEMENTAIRE DU CABINET D'ETUDES – Délib. n°49-06/05

Monsieur Jean-Pierre RIBOULET rappelle que la Municipalité a retenu un bureau d'études la SARL DUPUET Franck pour l'assister dans le suivi de la bonne réalisation du schéma directeur d'eaux pluviales.

Il précise que le document est en cours, il donne un compte-rendu des premières réunions qui ont eu lieu.

Il présente la proposition de la SARL DUPUET Franck pour la réalisation de deux réunions complémentaires afin d'assister la commune jusqu'à la fin de l'étude qui s'élève à 1 000.00 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **Donne son accord sur cette proposition qui s'élève à 1 000.00 € HT**

OBJET – QUESTIONS DIVERSES - Dossier n°6

- ✓ **CAMPING – Tarif nuitée camping-car – Délib. n°45-06/07 :**

Monsieur Jean-Pierre RIBOULET, 1^{er} adjoint, rappelle les travaux récemment effectués au camping et notamment l'agencement d'une aire pour les camping-cars avec possibilité de vidange et de remplissage.

Il précise qu'aucun tarif n'a été fixé pour les nuitées des camping-cars.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **décide de fixer le montant de la nuitée pour les camping-cars à 11.00 €**

✓ **Motion de soutien à la candidature de la Ville de Paris à l'organisation des jeux olympiques et paralympiques d'été de 2024 – Délib. n°51-07/06/17**

Le Conseil Municipal,
VU, l'article L 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales,
CONSIDERANT, que les Jeux Olympiques et Paralympiques incarnent des valeurs sportives, éducatives et citoyennes auxquelles la commune de ABILLY est attachée ;
CONSIDERANT que la ville de PARIS est candidate à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été 2024 ;
CONSIDERANT, qu'au-delà de la ville de Paris, cette candidature concerne l'ensemble du pays ;
CONSIDERANT, que l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques à PARIS en 2024 aura nécessairement des retombées positives sur la pratique sportive et les politiques conduites par la commune dans ce domaine.
CONSIDERANT, que la commune d'ABILLY souhaite participer à la mobilisation autour de ce projet.
Après en avoir délibéré : 12 voix pour et 2 abstentions

Article Unique : apporte son soutien à la candidature de la Ville de PARIS à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été 2024 et émet le vœu que cette candidature soit retenue par le Comité International Olympique.

✓ **Syndicat Intercommunal Cavités 37 : adhésion de la commune de Ports sur Vienne, et retrait de la commune de Sazilly – Délib. n°52-07/06/17** :

Monsieur Jean-Pierre RIBOULET, 1^{er} Adjoint, rappelle l'adhésion de la Commune d'ABILLY au Syndicat Intercommunal Cavités 37, en sa qualité de membre elle doit se prononcer sur l'adhésion de la commune de Ports sur Vienne et sur le retrait de la commune de Sazilly. Cette adhésion et ce retrait ayant été acceptés lors de la réunion du Syndicat Intercommunal Cavités 37 qui s'est déroulée le 1^{er} mars 2017.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

➤ **Emet un avis favorable sur l'adhésion de la commune de Ports sur Vienne et sur le retrait de la commune de Sazilly.**

✓ **SATESE d'Indre et Loire :**

Monsieur Jean-Pierre RIBOULET, 1^{er} adjoint, donne un compte-rendu succinct de la dernière réunion du SATESE.

✓ **Tour de table**

Ludivine DUGUE : précise le succès du déroulement de la Fête de la Confiture sur l'Ile, elle indique que globalement les avis sont très positifs.

De plus, elle regrette que la commission du camping ne se soit pas réunie pour le choix du chalet et l'acquisition du 3^{ème} mobilhome

Hélène ROBIN : signale quelques observations pour la garderie périscolaire et la cantine.

Thierry LOISEAU : s'interroge sur le devenir des commerces et propose une réunion pour étudier ce dossier

Michèle GONNEAU : donne un compte-rendu des diverses réunions auxquelles elle a assisté. De plus, elle précise le non-respect de la réglementation des horaires pour les tontes.

Stéphane BRAULT : souhaite connaître la position de la commune pour la prochaine rentrée scolaire quant à la semaine de 4 jours ou 4 jours 1/2.

Il précise également qu'il est nécessaire de prévoir le fauchage de la rue des Acacias.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 30

récapitulatif des dossiers traités et des délibérations prises

Nature	Références
- Travaux de voirie – Programme 2017 – Choix de l’entreprise	Délib. n°46-01/06/17
- Effacement des réseaux – rue de la Chocolaterie : avancement des travaux	Dossier n°2
- Mise en place d’une assurance complémentaire santé à l’échelon communal	Délib. n°47-03/06/17
- Budget communal : admission en non-valeur des créances d’un montant inférieur à 15.00 €	Délib. n°48-04/06/17
- Schéma directeur d’eaux pluviales – mission complémentaire du cabinet d’études	Délib. n°49-05/06/17
- Questions diverses : . Camping – tarif nuitée – camping-cars . Motion de soutien à la candidature de la ville de Paris à l’organisation des jeux olympiques et paralympiques d’été . Syndicat intercommunal Cavités 37 : adhésion de la commune de Ports sur Vienne et retrait de la commune de Sazilly . Satèse d’Indre et Loire . tour de table	Dossier n°6 Délib. n°45-07/06/17 Délib. n°51-07/06/17 Délib. n°52-07/06/17

BRAULT P. p*	RIBOULET J.P.	MARCHAIS B. p*	DAMANGE I.	BROSSARD P.
LOISEAU T.	WATTELLE J. p*	MAZZONI M.	GONNEAU M.	FAYOL G. p*
BRAULT S.	JUIN S.	BANNIER A. A*	ROBIN H.	DUGUÉ L.

P* pouvoir

A* absent